

Vos questions / nos réponses

# Fabrication d'huile de Cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 24/07/2011 22:34

J'ai ouvert le placard fermé à clef de mon fils, à la recherche d'un dossier. J'ai trouvé des feuilles de cannabis, et 2 flacons contenant des liquides inconnus. L'un ressemble à de l'eau, légèrement vert, l'odeur rappelle l'alcool. L'autre est brun, un peu visqueux, l'odeur rappelle la teinture d'iode. Avant d'avoir une explication avec lui, j'ai pris un échantillon de chaque liquide et je voudrais l'identifier. Le pharmacien s'est déclaré incompetent. A qui puis-je m'adresser? S'il s'agit de produits courants (alcool, huile de cannabis), ce devrait être facile pour des professionnels.  
Merci de votre aide

---

**Mise en ligne le 25/07/2011**

Bonjour,

Il n'existe pas, à notre connaissance, de lieux où vous pouvez faire analyser ces produits. De plus, sachez que dans l'éventualité où cela serait des produits illicites, vous vous trouveriez dans l'illégalité en les possédant. En dehors d'une analyse précise de ces produits, même des professionnels pourraient difficilement être catégoriques sur la nature exacte de ces liquides.

Seule une discussion entre vous, comme vous semblez vouloir le faire, peut vous amener à en savoir plus. Cela peut vous permettre d'essayer d'échanger afin de confirmer le fait que votre fils consomme du cannabis et/ou en fabrique des produits dérivés. Reste à savoir à quelle fréquence il le fait, et surtout pour quelle raison. Au delà de la nocivité du produit, une consommation peut s'avérer être festive sans forcément être en lien avec un problème sous-jacent.

Il est important de repérer ce que vous attendez de cet échange, celui-ci pouvant vous amener à poser une sanction en tant que parent, ou bien privilégier la communication et la confiance afin que votre fils puisse ne pas se sentir jugé et ainsi en dire plus sur ses usages, ces 2 possibilités n'étant pas non plus incompatibles.

Nos écoutants restent à votre entière disposition au 0800.23.13.13, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe. Vous pourrez y évoquer votre situation plus en détail, et ainsi être conseillée ou orientée si vous le souhaitez, des lieux gratuits et confidentiels accueillant les parents qui peuvent rencontrer des difficultés avec leur enfant, afin de les conseiller et de les soutenir.

Cordialement.

---

